

Concept de protection COVID-19 pour le TC Savièse

1. Directives et recommandations

Personne responsable COVID-19 du club

- La personne responsable COVID-19 au TC Savièse est M. Daniel Solioz comme cela est exigé par Swiss Tennis. M. Solioz est inscrit dans la base de données Swiss Tennis à ce titre.
- M. Solioz prodigue les conseils aux membres/entraîneurs/non membres et répond aux questions éventuelles de ces derniers. En cas de non-respect des règles, il peut interdire aux personnes concernées l'accès aux installations sportives. Le responsable COVID-19 vérifie également le déroulement des cours juniors et/ou privés en présence des entraîneurs autorisés par le club.
- La personne responsable COVID-19 pour le canton est le président de Valais Tennis, M. Raphaël Bender (coordonnées sur le site de l'ARVsT si nécessaire).

Hygiène

- Le club doit s'assurer que les personnes présentes respectent les règles de protection mises en place par l'OFSP (lavage des mains, distanciation sociale, etc.) et qu'un nettoyage régulier des surfaces, installations, poignées de porte, etc. ait lieu régulièrement.
- Les vestiaires et douches sont fermés.
- Les WC peuvent demeurer ouverts leur nettoyage doit également se faire de manière régulière.
- Les poubelles sont retirées. Chacun ramène ses débris à la maison.
- Les portes (extérieures ou d'un centre) restent ouvertes dans la mesure du possible.

Distance

- Sur le court, il doit y avoir 10m² par personne et 2m de distanciation.
- Swiss Tennis recommande de jouer uniquement en simple et de renoncer aux doubles.

Réservation de courts

- Toutes les personnes qui veulent réserver doivent passer le système de réservation en ligne sur le site du TC : <https://tc-saviese.ch/reservations/>
- La pratique du tennis est interdite pour les non-membres et invités en raison du traçage obligatoire selon les normes de l'OFSP et l'OFSP0.
- Afin de réduire au minimum la rencontre des joueurs qui se succèdent sur les courts, on joue en principe 50 minutes.
- Les membres prennent des précautions pour ne pas se croiser à l'entrée du club en veillant aux distances à respecter.

Taille des groupes

- Les groupes de plus de 5 personnes sont interdits et ses membres doivent respecter les règles de l'OFSP.

Personnes vulnérables

- Des horaires sont prévus pour les joueurs de 65 ans et plus de 09h00 à 12h00. Des doubles sont autorisés pour ces derniers (mais la responsabilité leur incombe)
- Les personnes à risque (maladies cardio-vasculaires, diabète, asthme, hypertension, etc.) doivent s'abstenir de jouer si possible.
- Les personnes présentant des symptômes de maladie n'ont pas le droit de jouer ou de s'entraîner. Si nécessaire, ils doivent informer immédiatement le partenaire de jeu ou le groupe d'entraînement des symptômes de maladie.

Informer

- L'affiche de l'OFSP « Voici comment se protéger » est placardée à plusieurs endroits. Le club invite ses membres à la lire avant de jouer.
- Le club rappelle que toutes les informations ont également été transmises par courriel à tous ses membres et que tout abus sera malheureusement sanctionné.
- Les personnes ne respectant pas les directives peuvent être amendées par la police lors de ses contrôles et portent une responsabilité individuelle.
- Si des personnes ne respectent pas les directives ou que des abus sont constatés, le club pourra être fermé lors d'un éventuel contrôle du canton (via la police ou via Jeunesse & Sport).

2. Directives et recommandations pour les joueurs de tennis

Principes fondamentaux

- Les membres et non-membres doivent se soumettre aux règles de protection mises en place par le club et par Swiss Tennis.
- Ils doivent appliquer les règles d'hygiène et de distanciation mises en place par l'OFSP.
- Ils doivent réserver leur court à l'avance et respecter la durée minimale de séjour sur les installations (présence 5 min avant et 5 min après au max).
- En réservant, les joueurs acceptent de fait le règlement de protection mis en place par le club et peuvent donc être sanctionnés en cas de non-respect de celui-ci.

- Les juniors peuvent jouer entre eux (2 au max) mais ils incombent à leurs parents de leur expliquer les règles d'hygiène obligatoires et les mesures du plan de protection mises en place par le club.

Règles d'hygiène et nettoyage

- Le nettoyage des mains avant et après avoir joué est obligatoire. Du désinfectant est à disposition au clubhouse.
- les joueurs doivent si possible venir avec leur propre désinfectant.
- Swiss Tennis recommande d'utiliser des balles neuves à chaque partie. Chaque joueur amène ses propres balles, si possible marquées.

3. Directives et recommandations pour l'enseignement du tennis Les cours juniors sont suspendus jusqu'au 17 août (reprise d'automne).

A adapter dès la reprise en fonction de l'évolution :

Principes fondamentaux

- *Les cours sont autorisés en privé ou semi-privé (1 ou 2 pers. par courts en plus du professeur) pour des adultes ou des juniors.*
- *Les cours dispensés par le club peuvent disposer d'un professeur et de 4 enfants par court au maximum.*
- *La consigne des 10 mètres carrés par personne ; 2 mètres de distance et pas de contact physique, doit être respectée durant les leçons de tennis.*
- *Pour les cours privés, le professeur doit s'assurer de disposer d'un historique de ses clients avec date, heure, nom, prénom, no de téléphone et mail pour assurer la traçabilité de la chaîne.*
- *Les parents des juniors ne sont pas admis sur ou derrière les courts. Ils ne peuvent rester au club durant les entraînements.*

Nous comptons **sur la responsabilité de chacune et chacun pour que nous puissions pratiquer notre sport favori dans les meilleures conditions** malgré la situation pénible que nous vivons !

Au nom du comité du TC Savièse

Le Président été responsable COVIC-19: Daniel Solioz

079 771 74 67

Annexe : mail adressé aux membres (synthèse des mesures)

Mail du lundi 04 mai adressé aux membres :

Chères et chers membres,

Comme annoncé, le tennis est l'une des pratiques sportives qui pourra reprendre ses droits dès le lundi 11 mai. Toutefois, des mesures doivent être prises afin que les clubs puissent autoriser le jeu. Voici les principaux éléments en lien avec les mesures COVID et la reprise du tennis au TC Savièse :

1. **Obligation de RESERVER** afin de garantir une traçabilité. Ceci est une condition sine qua non pour pouvoir rouvrir notre club. Le lien pour les réservations est : <https://tc-savièse.ch/reservations/>
 - a. En cas d'oubli de votre login, Mme Sarah Luyet se tient à disposition par téléphone ou SMS au 079 310 49 19
 - b. Les invités et non membres du club ne sont pas autorisés à jouer

2. Respecter les normes d'hygiène de l'OFSP et les prescriptions sur comment se protéger sur les courts (panneaux affichés au clubhouse). Ces normes s'accompagnent de mesures concrètes :
 - a. Les groupes de plus de 5 personnes restent interdits.
 - b. Les vestiaires et l'accès à la cuisine (lavabo et frigo) sont interdits
 - c. Chacun est responsable et reprend ses déchets. Les poubelles ne sont pas accessibles.
 - d. Un désinfectant de surface et une solution hydroalcoolique sont à disposition. Chaque membre désinfecte ce qu'elle ou il a touché, y compris les poignées de porte et les balais sur les courts.

3. Les doubles, bien qu'autorisés, sont déconseillés par Swiss Tennis, à chacun de prendre ses responsabilités.

En tant que président, je serai également le responsable COVID annoncé à Swiss Tennis. Je compte sur chacun pour que les règles mises en place soient respectées, faute de quoi, nous devons maintenir nos installations fermées jusqu'au 08 juin.

Dans l'espoir que ce mail vous trouve en pleine forme, je vous adresse mes salutations les meilleures et vous souhaite une agréable semaine.

Pour le comité du Tennis,

Daniel Solioz

Président

079 771 74 67